***Modèle de tract***

**Association France Palestine Solidarité**

**Pas de produits de la colonisation israélienne**

**dans nos magasins !**

Je boycotte l'occupation et la colonisation des Territoires palestiniens par l'État d'Israël, condamnées par l’ensemble de la communauté internationale.

Je demande donc l’arrêt de l'importation en France de produits issus des colonies israéliennes, abusivement étiquetés comme produits israéliens.

Comme premier pas vers cette mesure, je demande le respect par les distributeurs de l'obligation édictée par la Commission européenne et rappelée par le ministère de l’Économie et des Finances d’étiqueter « colonie israélienne » les produits qui en sont issus. Je demande aussi que l’administration veille au respect de cette obligation.

La France est le seul État au monde à criminaliser les militants des actions BDS *(Boycott, Désinvestissement, Sanctions).* Je demande le respect par l'État français de la liberté d'appeler au boycott pacifique en raison de la politique d’occupation, de colonisation et d’apartheid du gouvernement israélien, comme ceci a été fait, il y a 25 ans, contre le gouvernement d’Afrique du Sud en raison de l’apartheid.

Je suis solidaire des militants condamnés pour ces faits et je soutiens le recours juridique engagé devant la Cour européenne des Droits de l'Homme pour faire revenir l’Etat français et ses tribunaux à une juste application du droit comme ceci a été le cas dans la plupart des procès antérieurs.

Je refuse les restrictions à la liberté d'expression citoyenne, en particulier pour les militants qui défendent les droits légitimes du peuple palestinien. Je signe la pétition sur Internet à l’adresse : http://avaaz.org/liberte\_boycott

